

Énergie, Mines et Ressources Canada Energy, Mines and Resources Canada

L'ATLAS NATIONAL DU CANADA 5^e ÉDITION

CANADA

VARIABILITÉ D'EMPLOI

Établie par le Service d'information de l'Atlas national, Division des services de géographie, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimée en 1990.

Ces cartes sont en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, ou chez le vendeur le plus près. Précisez MCR 4160P.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 4160.

©1990. Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Échelle 1:7 500 000 ou 1 centimètre représente 75 kilomètres

75 0 75 150 225 300 375 450 Kilomètres

Projection conique conforme de Lambert, parallèles de latitude conservés à 49°N et 77°N. Au nord de 80° de latitude, projection polynormale modifiée.

Variabilité d'emploi

1. La variabilité d'emploi d'une économie locale est la mesure de l'irrégularité ou de l'incertitude de la croissance de l'emploi. Plus précisément, la variabilité est la moyenne de la variation absolue d'un mois à l'autre des tendances de la croissance de l'emploi de 75 agglomérations importantes et agglomération des parties résiduelles de chaque province ou territoire. La carte montre que le principal facteur permettant de déterminer la variabilité d'emploi est la taille de la localité. Les plus grandes localités ayant généralement une économie plus diversifiée et étant par conséquent moins touchées par la variabilité d'emploi dans un type d'industrie particulière. Ceci est également vrai pour le Canada dans son ensemble—sa valeur (indice 1,01) est inférieure à celle de toute autre région de la carte. Inversement, les plus petites localités, notamment celles qui font l'économie spécialisée est fondée sur l'exploitation minière, forestière ou manufacturière, présentent une variabilité d'emploi beaucoup plus élevée que les plus grandes localités.

2. L'étude de variabilité est calculée à partir du nombre total mensuel de salariés pour la période allant de mars 1983 à mars 1988 inclusivement, pour 75 différents centres urbains et 27 territoires résiduels au Canada. Ces chiffres ont été désaisonnalisés et ensuite analysés pour déterminer la tendance générale de croissance de chacune des localités ou régions. Les variations de la courbe de croissance ont été premièrement additionnées, puis divisées par la valeur de la somme des variations pour l'ensemble du Canada. Le rapport obtenu est l'indice de variabilité d'emploi utilisé sur cette carte. La moindre valeur utilisée est 1,16, la plus élevée, 15,93.

3. À l'aide de questionnaires et de méthodes d'échantillonnage, Statistique Canada rassemble mensuellement les données sur l'emploi. L'enquête vise tous les secteurs de l'activité économique sauf l'agriculture, la pêche, le piégeage, les organismes religieux, le service domestique des ménages et les services de la défense. Les individus montrés sont des salariés occasionnels, à temps partiel et à temps plein rémunérés pendant toute la période mensuelle ou pendant une partie de celle-ci. Le fait que le mois de mars 1983 est choisi comme point de départ pour cette représentation résulte du fait que l'ensemble des données devait faire l'objet d'une révision approfondie à ce moment-là. Les données antérieures à la date ci-dessus ne sont pas directement comparables aux données de mars 1983 et des années antérieures.

4. Les catégories de variabilité d'emploi ont été définies de façon à ce que chacune contienne environ le sixième du nombre total de salariés au Canada, tel qu'il a été établi dans l'enquête de juin 1986 (voir à plus près au centre de la géométrie visuel). Les localités et les territoires résiduels ont été classés, en ordre croissant, selon leur valeur d'indice, et le nombre de salariés a été réparti en six parts. Cependant, comme les deux valeurs les moins élevées correspondent aux deux plus grandes localités, le premier sextile contient presque la tiers du nombre total de salariés, tandis que le second n'en contient que le douzième. Les autres sextiles contiennent environ le sixième du nombre total de salariés.

5. Le choix des localités et des régions apparaissant sur la carte se limite à celles pour lesquelles Statistique Canada effectue des données. Sauf quelques exceptions, les localités correspondant aux agglomérations de recensement et aux régions métropolitaines de recensement entrant dans le recensement de 1981 et ayant une population dépassant environ 15 000 habitants. Dans des cas de recensement de recensement ont été regroupées: Belleville comprend les agglomérations de Belleville et de Trenton; et Sydney, celles de Sydney et de Sydney Mines. En 1981, Kilmat n'était pas une agglomération de recensement distincte. Le symbole de chaque localité apparaît au centre de l'agglomération.

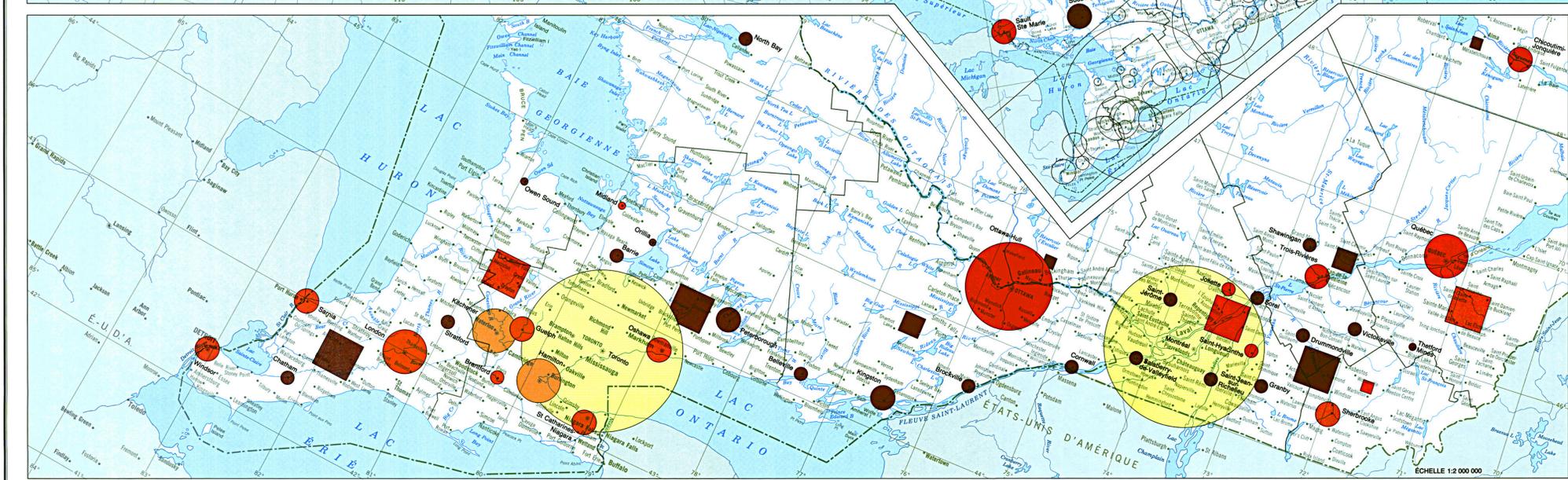
6. Les territoires résiduels composent habituellement le reste de la province (ou tout un Territoire). En Ontario et au Québec, des données étant également disponibles selon les régions économiques. Ces données ont été modifiées pour montrer la valeur de la partie résiduelle de chacune de ces régions, une fois omises les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement. Les symboles de ces régions résiduelles ont été placés, dans la mesure du possible, au centre du peuplement résiduel. Deux de ces symboles qui ne couvrent être assignés à une région économique de l'Ontario et du Québec ont été placés en travers des frontières des régions. Puisque les symboles des régions résiduelles ne figurent pas à un point précis, leur localisation ne doit pas être interprétée de la même façon que celles des localités urbaines.

Source: Statistique Canada, 1983-1988. Service géo et carto du Institut Car. 7002. Publication mensuelle de mars 1983 à mars 1988 inclusivement, Ottawa.

Autre renseignements: Tableaux locaux fournis par Statistique Canada.

Recherché par J.W. Simons, Département de géographie, Université de Toronto. Données reçues pour leur territoire par J. F. Taylor, Centre des services de géographie, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cartographie réalisée par la Division des services de géographie, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.



VARIABILITÉ D'EMPLOI, 1983-1988

NOMBRE DE SALARIÉS, JUIN 1986

Centres urbains	Territoires résiduels
○ 3 000 - 9 999	□
○ 10 000 - 29 999	□
○ 30 000 - 99 999	□
○ 100 000 - 299 999	□
○ 300 000 - 999 999	□
○ Plus de 1 000 000	□

INDICE DE VARIABILITÉ D'EMPLOI

moins de 1,30
1,30 - 1,59
1,60 - 2,69
2,70 - 3,99
4,00 - 5,99
6,00 ou plus

REGION ECONOMIQUE (Ontario et Québec)

ÉCHELLE 1:2 000 000